

ANGERS

PROJET

DE QUARTIER

LAC DE MAINE

Élaborés dans le courant de l'année 2014, **les projets de quartiers** ont été adoptés par le Conseil municipal d'Angers en mai 2015. Tous les acteurs de terrain ont été associés de façon étroite et permanente à ce travail.

Ces projets de quartiers s'inscrivent dans **la volonté de l'équipe municipale de confirmer son rôle d'animatrice du territoire**, en assurant un développement cohérent et harmonieux de la ville, mais aussi en tenant compte des particularités de chacun des dix quartiers qui composent notre cité. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui structurent la vie sociale, culturelle, économique et urbaine des habitants.

Dès leur adoption, une démarche annuelle d'évaluation a été mise en œuvre afin qu'ils soient ajustés au fur et à mesure.

Ce document est le 2^e point d'étape des principales actions menées en 2017.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Janvier 2018

LAC DE MAINE

LE MOT DU MAIRE



La nouvelle Maison de quartier, réalisée en concertation avec les habitants, assurera une meilleure cohésion entre toutes les composantes géographiques du Lac-de-Maine. Parallèlement, le quartier bénéficiant d'un cadre de vie unique, le maintien de son identité verte est essentiel, avec le développement d'espaces publics et de jardins partagés favorisant la convivialité et le vivre ensemble. Les déplacements à l'intérieur du quartier et les liaisons douces, à vélo ou à pied, doivent être développés en maintenant apaisée la circulation routière. Plus grand espace vert de la ville, le parc du Lac de Maine va connaître des réaménagements qui le rendront plus accessible encore aux habitants du quartier et à tous les Angevins, tout en conservant sa vocation de site dédié au sport et aux loisirs dans un environnement privilégié.



COHÉSION SOCIALE

ÉDUCATION – FORMATION – CULTURE ET SPORTS

Conforter les temps forts culturels et sportifs autour du Lac de Maine.

Repenser l'offre éducative et de loisirs.

Conforter le caractère familial du quartier.

Soutenir l'implantation d'accueil petite enfance.

Développer des animations en direction de la jeunesse.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL – ACTION SOCIALE

Construire une nouvelle Maison de quartier en associant les habitants.

Faciliter l'accès aux droits des plus fragiles.

Développer une dynamique de lien social autour des initiatives des habitants.

Renforcer les dynamiques entre partenaires.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, EMPLOI ET INSERTION

Développer des partenariats entre les acteurs associatifs et les acteurs de l'insertion professionnelle.

Assurer le maintien et le développement des activités commerciales.

Redéfinir l'entrée de quartier.



HABITAT ET CADRE DE VIE

HABITAT – MIXITÉ SOCIALE – POLITIQUE DE PEUPLEMENT

Développer une veille urbaine sur les îlots de logements sociaux.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Anticiper les questions de tranquillité publique sur la nouvelle maison de quartier.

Favoriser la médiation auprès des adolescents et jeunes adultes.

Renforcer la synergie des acteurs.

MOBILITÉ – NUMÉRIQUE

Désenclaver le secteur Grand Launay.

Aménager et améliorer les liaisons douces.

Développer les conditions d'une mobilité facilitée entre les secteurs.

Améliorer les liaisons de bus.

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Valoriser le patrimoine naturel et conforter l'identité verte.

Affirmer un cœur de quartier dynamique.

Conforter un regroupement d'équipements sur Mollières.

Renforcer les dynamiques d'animation et de Gestion urbaine de proximité.

LAC DE MAINE

7 005

HABITANTS

5 % de la population d'Angers

32 % : - DE 20 ANS
25 % à Angers

3 % : + DE 75 ANS
9 % à Angers

La population du quartier est essentiellement familiale, elle comporte une part importante de jeunes de moins de 20 ans et peu de personnes âgées.

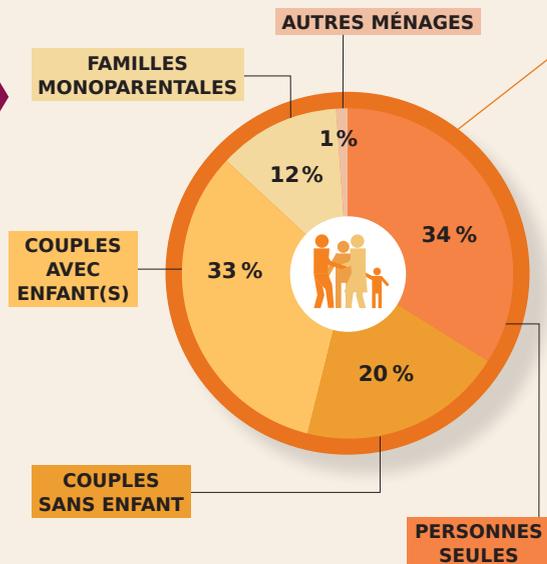
Essentiellement résidentiel, le quartier est bordé de pôles d'activités commerciales.

L'habitat est dominé par du pavillonnaire privé et du parc social collectif.

Les espaces verts publics dominent avec le Lac de Maine et le Bois de Mollières.

Les équipements publics sont nombreux dans le domaine sportif.

COHÉSION SOCIALE



2 921 MÉNAGES

45 % DE FAMILLES AVEC ENFANTS
24 % à Angers

1 716 € DE REVENU
DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL¹

1 531 € à Angers

**11,9 % DE MÉNAGES
SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ²**
20,3 % à Angers

RENTRÉE 2017/2018

763 ÉLÈVES (PUBLIC³)

-35 ÉLÈVES//2012/2013

299 PLACES D'ACCUEIL
PETITE ENFANCE⁴

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI

3 594 ACTIFS (15-64 ANS)

46 % D'EMPLOYÉS-OUVRIERS

50 % à Angers

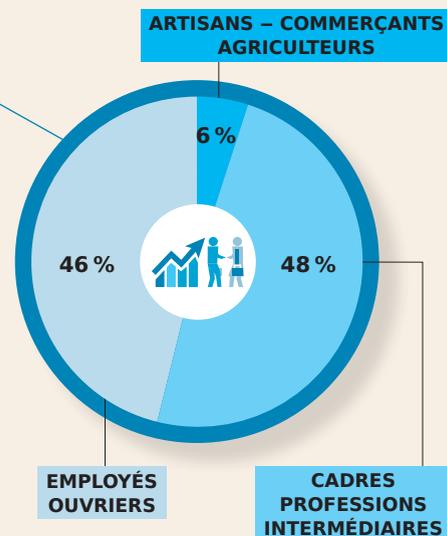
79 CRÉATIONS
D'ÉTABLISSEMENT en 2016⁵

378 DEMANDEURS D'EMPLOI

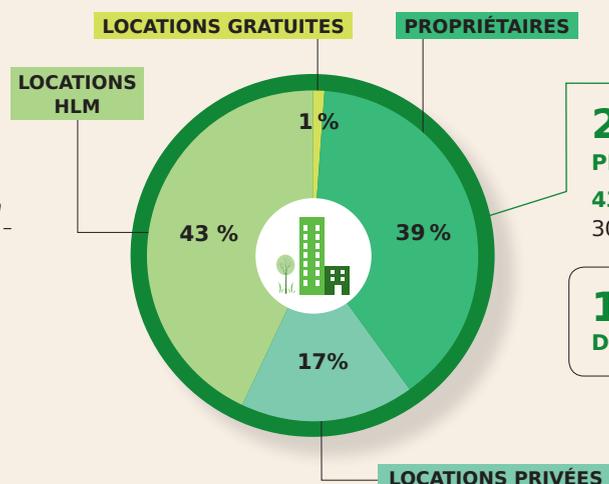
(Catégorie A)

10,5 % D'INDICE DE CHÔMAGE⁶

17,2 % à Angers



HABITAT CADRE DE VIE



2 921 RÉSIDENCES
PRINCIPALES

43 % DE LOCATAIRES PARC SOCIAL
30 % à Angers

1 086 109 M²
D'ESPACES VERTS PUBLICS⁷

Données issues du recensement de population – RP 2013 – Sauf indications

1. Source Insee/DG Impôts 2012 – Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation – Moyenne du quartier – Compas

2. Source CAF 31/12/16 – Aura – Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee – Seuil de pauvreté 2016 France : 1 045 €/mois

3. Source Direction Éducation-Enfance – 01/10/17

4. Source Éducation-Enfance – 01/09/2017.

5. Source Sirene 2016 – Aura.

6. Indice de chômage : nombre de demandeurs d'emploi Catégorie A (Pôle emploi)/nombre d'actifs (Insee) calculé par l'Aura.

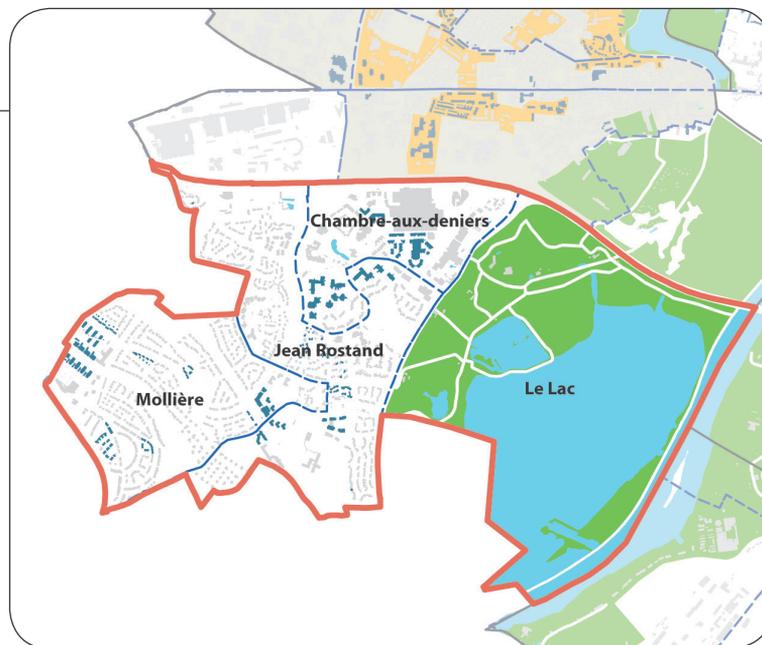
7. Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2017.

LAC DE MAINE

Le projet de quartier en revue

CE QUARTIER SE SITUE À L'OUEST DE LA VILLE

Il est en limite des communes de Bouchemaine et de Beaucouzé. Il est bordé par deux zones naturelles : le Bois de Mollières et le parc du Lac de Maine, parc de promenade et de loisirs attractif. L'habitat est très pavillonnaire avec de l'habitat social autour des centres commerciaux.



COHÉSION SOCIALE

Éducation - Formation - Culture et sports d'un territoire et développement social - Action sociale



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique, du commerce, de l'emploi et de l'insertion



HABITAT ET CADRE DE VIE

Habitat - Mixité sociale - Politique de peuplement - Tranquillité publique - Mobilité - Numérique - Environnement - Cadre de vie - GUP



Concertation avec les habitants



« PASSEZ UN ÉTÉ AU LAC » 3^E ÉDITION

6 semaines d'animations sportives et récréatives se sont déroulées entre le 11 juillet et le 20 août au Lac de Maine. Les clubs sportifs, les directions de la Ville, ont proposé des animations et des prêts de matériel, aux côtés de diverses associations. Ces actions ont attiré les habitants des différents quartiers d'Angers, ainsi que les touristes, pour pratiquer ou découvrir de nouvelles disciplines en groupe ou en famille : danses diverses, triathlon, golf, kayak, karaté, capoeira, ultimate, water-polo, VTT trial...

10 clubs sportifs
9 associations mobilisées
Entre 400 et 600 prêts matériel sportif/jour
Plus de 500 personnes/jour



© Ville d'Angers - Thierry Bonnet



L'ASSOCIATION POUR DES JEUNES CITOYENS

La jeune association est installée depuis fin 2015, au Lac de Maine sur le secteur Mollières. Parents et enfants y sont accueillis, rue Michel Seurat, dans un local mis à disposition par l'Interassociation du Lac de Maine.

Une envie commune anime les bénévoles de l'association : permettre l'épanouissement des enfants et des familles en développant une pédagogie alternative.

Toute l'année, animations, ateliers, sorties... sont au programme.

UN CHANTIER ÉDUCATIF

Trois jeunes âgés de 18 à 21 ans ont participé durant trois semaines à un chantier éducatif de peinture afin de rénover le Stadium Mollières ainsi que les locaux du Pôle Jeunesse situé à la Ferme de la Fontaine. Accompagnés par un animateur de la Maison de quartier, ils ont été encadrés par des professionnels de la Ville d'Angers et de la Régie de quartiers d'Angers.

3 jeunes salariés en contrat intérimaire d'insertion/plus de 80 heures travaillées pour chacun des jeunes



© Ville d'Angers

REQUALIFICATION DES ALLÉES RAYMOND ARON ET GRAND SERVIAL

Après l'aménagement de la place du Grand Servial en 2016, c'est l'allée Raymond Aaron, qui a fait l'objet d'une requalification. Le projet a été présenté en réunion publique aux riverains. Suite aux remontées des habitants, des ajustements ont été proposés : palette végétale, les accès des riverains sur l'allée, mobilier urbain.

Une vingtaine d'habitants mobilisés



© Ville d'Angers

JARDINS DE LA CHOUANIÈRE

L'association des jardiniers de la Chouanière a investi le jardin partagé, nouvellement créé, en culture vivrière. Cette initiative des habitants du secteur, accompagnée par la direction Parcs et Jardins et les étudiants d'Agrocampus, préfigure un nouveau modèle de jardins.

Une vingtaine de familles participantes



© Jean-Patrice Champion

NOUVELLE MAISON DE QUARTIER ET CONCERTATION DES HABITANTS

Début 2018, le quartier accueillera un nouvel équipement phare : sa nouvelle Maison de quartier. Elle permettra à l'Interassociation du Lac de Maine (ILM) d'y développer ses activités dans les meilleures conditions. Le Conseil de quartier, très mobilisé sur ce sujet, a fait des propositions suite aux questionnaires distribués aux habitants sur le devenir du Parc Desmazis et l'intégration de l'équipement dans son environnement.



L'ANGERS STADIUM MOLLIÈRES FAIT PEAU NEUVE !

L'Angers Stadium Mollières a été tout récemment rénové : pose d'un filet pare ballon, rafraîchissement des peintures, pose d'un revêtement synthétique et enfin la réalisation d'une fresque par les jeunes du quartier encadré par l'association Paï Paï et la Maison de quartier.

NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CHAMBRE AUX DENIERS

L'aménagement de la rue de la Chambre aux Deniers par la direction de la Voirie a fait l'objet de concertation avec les riverains, le Conseil de quartier, l'association « Place au Vélo » et le collège Jean Monnet. Suite à des rencontres, et réunions publiques, le Conseil de quartier a organisé des déambulations pour repérer les points à améliorer. Des préconisations ont été formulées, en grande partie reprises dans le nouvel aménagement.





La nouvelle Maison de quartier va constituer un élément fédérateur de la vie des habitants. Réalisé en structure bois, l'équipement s'inscrit pleinement dans l'esprit du quartier, où le maintien du cadre de vie est essentiel. Celui-ci a été renforcé par la réfection de places et de rues, la réhabilitation de l'Angers Stadium de Mollières et la création de jardins comme celui de la Chouanière, qui consolide aussi les liens entre les habitants. Les balades urbaines, organisées avec le Conseil de quartier, permettent d'apporter des améliorations simples à la vie quotidienne de chacun. Parallèlement, la Ville continue d'apporter son soutien aux actions de l'Interassociation du Lac de Maine et des autres associations, avec le souci de conserver une cohésion entre toutes les composantes du quartier, des rives du Lac jusqu'aux hauteurs du secteur Mollières.

FOCUS

UN JARDIN PARTAGÉ À LA CHOUANIÈRE

À l'initiative des habitants du square de la Chouanière, une partie d'un champ propriété de la Ville est devenue un jardin partagé. Une association, « Les jardiniers de la Chouanière », gère cet espace de 23 parcelles. Après un travail de concertation entre les habitants et la Ville, le site a été aménagé avec le soutien d'étudiants d'Agrocampus.



© Ville d'Angers



POINT DE VUE DES DIFFÉRENTS ACTEURS



**GILLES NODET
BERNARD GIRARD**

Association des jardiniers de la Chouanière

« Nous avons effectué, il y a quelques années, auprès des habitants du square, un sondage sur la création de jardins familiaux, la Ville ayant acquis à proximité un champ autrefois cultivé. Nous avons constitué une association puis travaillé en concertation avec le service Parcs, Jardins et Paysages pour créer un jardin partagé « plus », avec des parcelles individuelles ou collectives, sur un terrain de 1 000 m². C'est aujourd'hui un jardin bio de 23 parcelles, exploité par des jardiniers du square de la Chouanière et d'autres habitants du quartier. Nous avons conçu le jardin avec des étudiants d'Agrocampus qui nous ont apporté beaucoup de connaissances et d'idées sur l'organisation de l'espace, les méthodes de culture ou la saisonnalité des récoltes. Le jardin est aussi devenu un lieu de rencontre, de convivialité et de lien entre les habitants. »



NELLY LE CAROFF *Étudiante Agrocampus*

« L'association étudiante Melting Paysage a été sollicitée pour accompagner les jardiniers de la Chouanière dans leur projet. J'ai trouvé très intéressant d'y participer avec d'autres étudiants. Nous avons organisé des ateliers thématiques le samedi matin sur des pratiques de jardinage et de culture. Ces ateliers, pratiques ou théoriques, étaient définis par les participants, selon les sujets qu'ils souhaitaient approfondir, comme les buttes de permaculture, la composition d'un compost ou la saisonnalité des récoltes. Cela nous a permis de développer nos connaissances, en effectuant des recherches pour leur transmettre ensuite. Puis, nous avons aussi travaillé concrètement avec eux à la conception de certains endroits du jardin. Participer à la création d'un espace comme celui-ci a été une expérience très enrichissante et j'ai été impressionnée de l'énergie et de l'enthousiasme des jardiniers et de l'association. »



PAULETTE MORIN *Habitante du square*

« Je trouve cette initiative très intéressante et les habitants sont très motivés pour faire vivre ce jardin qui apporte une nouvelle animation et donne une forme d'unité au square. Quand le lotissement a été créé, la terre arable avait été décapée et nos terrains, en pente, n'étaient pas exploitables. Cultiver en ville est une bonne chose et ce jardin est une belle initiative. Cela a permis aussi la naissance d'un chemin dans un endroit où l'on ne passait pas et qui devient pour moi un lieu de promenade. Les jardiniers ont installé un banc dont je profite pendant ma balade. Née à la campagne, j'apprécie d'observer les cultures potagères. Je ne les connais pas toutes. Cela me permet aussi de rencontrer d'autres habitants. »



FRÉDÉRIC MOREAU *Ville d'Angers – Service Parcs, Jardins et Paysages*

« Le jardin de la Chouanière a été co-conçu avec les habitants, avec une double vocation de culture potagère et de lien social. Nous avons travaillé à partir de leur demande, en nous assurant d'abord de la faisabilité du projet, pour arriver à un plan schématique après plusieurs séances de concertation. La surface est d'environ 1 500 m² dont 1 000 sont dédiés au jardin partagé. Après les travaux de nivellement, de déplacement de fossé, de drainage et d'apport de terre végétale, nous avons livré le site clôturé, avec un abri de jardin, des parcelles délimitées, une case à déchets et un composteur. Le jardin reste un espace public et fait l'objet d'une convention signée avec l'association qui doit chaque année l'ouvrir au public et présenter un compte-rendu sur sa gestion. »